

u

RAPPORT sur le contrôle de la Caisse administrative
de la chefferie Gimunya, effectué le 16 juin 1960
par l'Agent territorial JIMPIRI, N

CA

1° Les prévisions budgétaires, année 1960, pour construction de
l'hôpital de Kibungu, s'élèvent à la somme de = 120.241 frs
Les dépenses faites sur ce crédit sont de = 198.561 frs
Le dépassement est donc de 198.561-120.241 = 78.320 frs

Par contre le reliquat de 1959 sur ce crédit est de 97.566 frs

En réalité la somme disponible est de 97.566-78.320= 19.246 frs

Avoir de la chefferie :

a) Banque = 307.354 frs
b) Caisse d'épargne = 245.070 frs
c) Caisse = 476.144 frs



TOTAL: 1.028.568 frs

Remarque. Entre les inscriptions ~~xxxxx~~ au Livre de Caisse
Poste 395 et l'avoir en caisse, il y a une différence
de 68 francs en excédent.

JIMPIRI, N

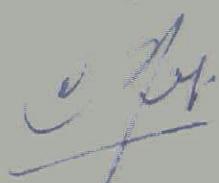
C. P.

RAPPORT sur le contrôle de la Caisse administrative de
la Chefferie Buganza-Nord, effectué le 15 juin 1960 par
l'Agent Territorial JIMBIRI, N

- 1°/ au poste n° 218 du Livre de Caisse, la somme " droit
proportionnel doit être de 242 frs au lieu de 272, ce qui
fait un excédent de 30 frs.
- 2°/ La retenue disciplinaire qui est **inscrite** au registre de
paie ne figure pas au poste n° 231 du Livre de Caisse.
- 3°/ Suivant Livre de Caisse n° 241, la taxe eau pour I.C du
mois de mai 1960 s'élève à la somme de 28696 au lieu de
28256 frs. C'est-à-dire $1688 \times 17 = 28696$ et non 28256.
Donc différence de 440 frs.
- 4°/ Avoir de la chefferie:

a/ Banque =	92.051
b/ Caisse d'épargne =	525.914
c/ Caisse =	221.458 exact.
	+
TOTAL:	<u>839.423</u>

Jimbiri, N



Résidence du Ruanda
Territoire de Kibungu

Rapport sur le Contrôle de la Caisse administrative
de la Chefferie Buganza-sud effectué le 14/6/1960 par
l'Agent Territorial JIMBILI N.-

Période entre le 27 mai et le 13/6/1960.

- 1° Au n° 500 est inscrite une avance de 5.000 frs consentie au s/chef Rugerinyange, parce que son dossier demandé à Monsieur l'Administrateur de Territoire de Biumba à la date du 7/6/60 n'est pas encore parvenu au Comptable de la Chefferie Buganza-sud. Cette avance a été autorisée par l'Agent Territorial Principal Dupuis et le Chef Segikwiye.
- 2° Le Comptable n'a pas encore comptabilisé une somme de 297.981 francs provenant de la perception des impôts, parce que le Comptable Territorial ne lui a pas remis le tableau de répartition. Le Comptable, dit-il, attend la 11e perception pour avoir ce tableau de répartition. A la date du 14/6/1960, l'encaisse théorique se présente comme suit: 2034392-1986000 = 48392 frs. Le Contrôle de la Caisse se présente ainsi:

11.000	billets de	1000	
8.500	"	"	500
17.500	"	"	100
2.200	"	"	50
5.600	"	"	20
1.250	"	"	10
95	pièces de		5
35	"	"	2
43	"	"	1
3	"	"	0,50
1.000	⌘		
840	⌘	chèques	
500	⌘		
1.000		salaires Gatbazi	
1.000		B.P. Olbrecht	
113		vivres des prisonniers.	
50.680			
- 48.392			
2.288		en excédent.	

- 3° Outre les fonctions de Comptabilité, le Comptable fait aussi les fonctions de Secrétaire de la Chefferie.
- 4° La Chefferie Buganza-sud ne veut pas payer la facture n° 72/036 pour un montant de 14.787 frs coût d'une machine à écrire, disant que cette machine a été prévue pour 1959, mais n'est ~~pas~~ arrivée en chefferie qu'en 1960, ~~après~~ après l'épuisement du crédit. Elle ne sera payée qu'en 1961.

Kibungu le 20/6/1960
Le Comptable Territorial
JIMBILI N.-